

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2008

L'AN DEUX MILLE HUIT, le huit Février à 20 h 55, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM. PREVOST Jean-Jacques, LANGBIEN Gérard, GAGNEPAIN Alain, GALAIS Emmanuel, LEVESQUE Patrick, HAISSAT Christian, Mmes AUBE Raphaëlle, SCHALK Karine, SCHNEIDER Laurence.

Absent(s) représenté(s) : Mme DAMBRE Virginie pouvoir à M. PREVOST Jean-Jacques, M. PHILIPPE Guy pouvoir à M. GAGNEPAIN Alain.

Absent(s) excusé(s) : MM. LAFFOURCADE Alain, THIBOUT Vincent, BARLIER Daniel, DASSONNEVILLE Patrick

Secrétaire de séance : M. LANGBIEN Gérard.

Approbation du Compte rendu de la séance du MERCREDI 05 DECEMBRE 2007 :

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

INFORMATIQUE MAIRIE :

Achat de logiciel

Afin de faciliter la gestion des plannings et encaissements des Services CANTINE et GARDERIE (et dans l'avenir CLSH), Monsieur le Maire propose au Conseil l'achat d'un nouveau logiciel JVS MAIRISTEM Horizon Village MODULE METIER SAF On Line pour un montant total de 1.417,26 € TTC se décomposant comme suit :

- MODULE : 657,80 € TTC
- INSTALLATION - MISE EN ŒUVRE –FORMATION : 759, 46 € TTC

Les Membres du Conseil se prononcent par le vote suivant :

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CRECOIS :

1/ Modification Statutaire : compétence création ou aménagement et entretien de voirie communautaire

Considérant les statuts de la Communauté de Communes en matière de voirie communautaire,
Considérant la demande de la commune de VILLIERS-SUR-MORIN pour le transfert d'une voie en continuité de voies déjà transférées à la communauté
Vu la délibération du Conseil Communautaire N° 07.1 03 en date du 6 Décembre 2007, annexée à la présente délibération, dont notification a été reçue le 13 Décembre 2007,

Le Conseil Municipal se prononce par le vote suivant :

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

l'ajout à l'intérêt communautaire existant, la voirie à créer en partie sur la parcelle AD 223 à VILLIERS-SUR-MORIN.

2/ ZAC des 4 Vents (Zone d'activités)

Ce point est reporté à la prochaine séance de Conseil Municipal.

3/ Adhésion au S.I.T.T. (Syndicat Intercommunal de Téléalarme et Télésurveillance) des communes de SAINT-FIACRE et BOUTIGNY

Ce point ne donne pas lieu à délibération mais est à considérer comme une information.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAVAUX ET D'ENTRETIEN DE LA MARSANGE :

Modification des statuts :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article N° 5211-20,
Vu la délibération du 3 Juillet 2007 au Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange,

Le Conseil Municipal décide :

- d'adopter la réactualisation des statuts suivant le projet en annexe.
- De demander à Monsieur le Préfet de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts du Syndicat en "Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange"

par le vote suivant :

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

Renouvellement CONVENTION SAFER : Surveillance et Intervention Foncière

Monsieur le Maire sollicite la décision du Conseil Municipal sur le renouvellement de la Convention établie avec la SAFER, mission permettant une surveillance et intervention foncière sur les zones naturelles et agricoles de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal se prononcent par le vote suivant :

Pour : 11 Abstentions : 0 Contre : 0

- Accepte cette convention avec la SAFER d'Ile de France 19 rue d'Anjou 75008 PARIS
- Charge Monsieur le Maire de signer cette convention et tous documents comptables s'y rapportant
- Dit inscrire les sommes correspondantes à cette mission aux budgets 2008 et suivants.

ASSAINISSEMENT :

Carte de zonage :

Monsieur le Maire présente le dossier établi en Septembre 2007 par le B.E.T. Test Ingénierie, soumis à enquête publique, concernant le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur la commune de COUTEVROULT.

Après avoir observé quelques modifications sur le zonage du bourg de la commune par rapport aux plans fournis et acceptés par la Délibération N°029/2007 ,

Le Conseil se prononce par le vote suivant :

Pour : 11 Abstentions : 0 Contre : 0

sur les plans établis en Juillet et Septembre 2007 ci-annexés, à savoir :

1. Carte de zonage pour l'assainissement des Eaux Usées (COLLECTIF et NON COLLECTIF)
Vue générale de la commune (échelle 1/15.000° Septembre 2007)
2. Carte de zonage pour l'assainissement des Eaux Usées (COLLECTIF et NON COLLECTIF)
Bourg et Hameau de Dainville (échelle 1/15.000° Septembre 2007)
3. Carte de zonage pour la gestion des Eaux Pluviales et de Ruissellement
Vue générale de la commune (échelle 1/15.000° Juillet 2007)

PERSONNEL COMMUNAL :

1/ Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet (24 Heures hebdomadaires) :

Afin de renforcer l'équipe périscolaire, Monsieur le Maire propose au Conseil la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 24 H 00, à compter du 1^{er} mars 2008.

Le Conseil se prononce par le vote suivant :

Pour : 11 Abstentions : 0 Contre : 0

2/ Mise en place des indemnités forfaitaires complémentaires pour élections

Ce point est reporté à la prochaine séance de Conseil Municipal.

GAZ DE FRANCE :

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz.

Monsieur le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 Avril 1958. L'action collective des syndicats d'énergie a permis la revalorisation de cette redevance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil du décret N° 2007-606 du 25 Avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages transport et de distribution de gaz par les canalisations particulières.

Il propose au Conseil :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 Décembre de l'année précédente ;
- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédent la publication de l'index connu au 1^{er} janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçu sera inscrite au compte 70323 ;
- que la redevance due au titre de 2007 soit fixée en tenant compte de la date à laquelle le décret précité est entré en vigueur, et donc au prorata des huit douzièmes des mois entiers de cette année à compter de cette date.

Le Conseil se prononce par le vote suivant :

Pour : 11	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------	-----------------	------------

Et ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

INFORMATIONS :

Naissances :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Maëlya TRUFFERT (14 rue de la Grande Motte) | le 30/11/2007 à LAGNY |
| - Mathis Bernard Christian ROSAY (41 rue de la Tillaye) | le 10/12/2007 à TOURNAN |
| - Morgane CASTIGLIONI (1 Impasse de la Ferme) | le 04/01/2008 à BROU S/CHANTEREINE |
| - Vincent Alain FACHAT (7 rue du Vivier) | le 23/01/2008 à MEAUX |
| - Thomas Luis FACHAT (7 rue du Vivier) | le 23/01/2008 à MEAUX |
| - Orane Rachel HAMON (26 rue de Dainville) | le 28/01/2008 à MEAUX |

Mariages :

- | | |
|---|---------------|
| - HAMEAU Patrick et LEFRANC Sandrine
(66 rue de Dainville) | le 15/12/2007 |
|---|---------------|

Décès hors commune :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| - Max VIGNES | le 29/10/2007 à PARIS |
| - Gisèle Henriette TATIN | le 20/12/2007 à MEAUX |

QUESTIONS DIVERSES :

SANEF :

Des travaux de réhabilitation des chaussées béton se poursuit en 2008 entre le péage de COUTEVROULT et l'A 140.

Une phase préparatoire est programmée entre le 17 Mars et le 29 Juin 2008 avec la construction du complément de l'échangeur A4/A 140 et les travaux de chaussée en Juillet et en Août 2008. La fermeture de bretelles et des restrictions sur l'autoroute A 4 sont indispensables.

Comité des Fêtes :

Un loto est prévu le SAMEDI 16 FEVRIER 2008. Des informations sont sur le site de la Mairie.

C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) :

Une cinquantaine de parents s'est manifestée.

Réception de candidatures aux postes d'animateurs, et Directeur(trice) de Centre.

ECOLE :

- Le point sur les effectifs se fera en Mars. Ouverture d'1 ou 2 classes.

SIGNALISATION ROUTIERE :

- Demande de subvention pour l'investissement de panneaux de signalisation Ecole.
- Projet d'installation de 2 miroirs rue de Cotray
- 1 panneau STOP avant TRUFFAUT

URBANISME :

Ferme de la Motte :

A été achetée par 2 entreprises de BTP afin d'y installer le siège de leurs bureaux.
Sommes en attente d'un projet d'aménagement.

Division terrain angle rue de Bonnetin :

Il serait souhaitable de réaliser un pan coupé afin de faciliter le passage des véhicules et de prendre un arrêté en ce sens avec rétrocession pour l'Euro symbolique.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 25.